

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° - VOIRIE – Rue Pierre Delaval 13 (anciennement Stembert) – Chemin vicinal n° 38 – Cession d'un excédent de voirie - Vente – Projet d'acte – Approbation - Avis de la Section de Mr. DEGEY, Echevin

LE CONSEIL,

Vu les articles L 1122-30 et 1223-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que le livre premier de la troisième partie du même code relatif à la tutelle ;

Vu ses délibérations du 29 avril 2019 décidant de :

- adopter le plan de mesurage levé et dressé, le 21 août 2018, par Mr. le Géomètre-Expert VANDERMEULEN ;
- verser l'excédent de voirie, appartenant au domaine public communal, tel que repris sous liseré orange, d'une superficie de 15m², au domaine privé de la Ville de Verviers ;
- marquer un accord de principe sur la vente de l'excédent de voirie au profit de la parcelle cadastrée 4^{ème} Division, Section B, n° 1268C, sise Rue Delaval n° 13 à 4800 VERVIERS ;
- fixer le prix de vente dudit excédent à la somme de 600,00 €, soit 40,00 €/m² ;
- solliciter un projet d'acte auprès de la demanderesse en vue de procéder à sa signature ;

Considérant que par mail du 29 avril 2020, Mme. BROUN a communiqué un projet d'acte, lequel ne soulève aucune remarque particulière ;

Vu le rapport du Service des Travaux publics en date du 28 mai 2020 ;

Vu l'avis émis par la Section de Monsieur l'Echevin DEGEY, en sa séance du 26 juin 2020 ;

Par * voix contre * et * abstentions ;

DECIDE

- d'approuver le projet d'acte communiqué par Mme. BROUN en date du 29 avril 2020 ;

La présente délibération sera transmise à la demanderesse et, pour information, à Mr. le Directeur financier.